

Strasbourg, le 6 février 2024

Dans l'Eurométropole de Strasbourg, l'accès des chiens au tramway se pérennise

Engagées en faveur de la cohésion sociale et du bien-être animal, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) officialisent la pérennisation d'une initiative permettant aux habitant·es du territoire de voyager en tramway accompagnés de leur fidèle compagnon à quatre pattes.

Lancée le 1^{er} juillet 2023, l'expérimentation permet aux propriétaires de faire monter leur chien à bord du tramway et ce, sans coût supplémentaire, sous réserve du respect de règles spécifiques. Cette démarche a été initiée suite à une demande formulée par l'association Terre des chiens, laquelle a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l'expérimentation.

Le bilan de l'opération, réalisée en étroite collaboration avec l'association Terre de chiens et l'Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise (ASTUS), démontre des résultats satisfaisants qui conduisent à pérenniser le dispositif pour tous les chiens, à l'exception de ceux classés « dangereux » conformément à l'article L. 211-16 du Code rural et de la pêche maritime.

Les chiens sont désormais les bienvenus à bord des tramways. Pour garantir une expérience de voyage agréable et sécurisée tant pour les usager·ères que pour les chiens eux-mêmes, il est essentiel de tenir les chiens en laisse et de leur faire porter une muselière. Ne sont pas concernés par le port d'une muselière les chiens d'aveugles et d'assistance en vertu de l'article L. 211-30 du Code rural et de la pêche maritime.

« Cette pérennisation incarne notre engagement envers le bien-être animal et notre volonté de créer un environnement urbain plus inclusif. Les animaux jouent un rôle essentiel dans la vie de nos concitoyens, et cette mesure contribuera à une meilleure insertion de nos compagnons canins dans notre ville » déclare **Marie-Françoise Hamard**, conseillère municipale déléguée à la cause animale.

Contacts Presse :

Ville et EMS : Amandine Potier – amandine.potier@strasbourg.eu – 03 68 94 68 70
CTS : Amandine Carré-Charter – acarre-charter@cts-strasbourg.fr – 03 88 77 71 56
strasbourg.eu/espace-presse



« L'inclusion des chiens dans le tramway est une étape significative dans notre vision de la mobilité durable et accessible et confirme notre engagement envers des solutions de transport diversifiées » complète **Alain Jund**, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge des mobilités.

« Terre des Chiens salue la décision de pérenniser l'accès des chiens au tramway. Nous sommes conscients que l'adoption de la muselière peut être un défi, c'est pourquoi nous proposons des ateliers gratuits pour aider les propriétaires à faciliter cette transition et contribuer à une coexistence sereine dans les transports en commun » souligne **Laure Souchard-Lespinas**, présidente de l'association Terre des Chiens.

Contacts Presse :

Ville et EMS : Amandine Potier – amandine.potier@strasbourg.eu – 03 68 94 68 70
CTS : Amandine Carré-Charter – acarre-charter@cts-strasbourg.fr – 03 88 77 71 56
strasbourg.eu/espace-presse

